



GUIDE A L'ATTENTION DES ETUDIANTS ETRANGERS

Avant de venir en France

A. Votre logement

L'université de Paris IV ne disposant pas d'un campus, les étudiants doivent trouver un logement par leurs propres moyens. Afin de vous aider dans vos recherches nous avons joint une liste d'adresses.

La recherche d'un logement à Paris étant très longue et difficile il est strictement déconseillé aux étudiants de partir sans un avoir réservé un logement provisoire pour un mois minimum. Si vous souhaitez retenir une chambre à la Cité Internationale Universitaire, vous devez demander un dossier de réservation au service des admissions : **CIUP**, 19 boulevard Jourdan - 75014 Paris (Tél. : 01 44 16 64 46 (ou 01 44 16 64 48) / e-mail : admissions@ciup.fr).

Pour être admis, il faut que vous soyez inscrit au minimum en Licence (3^{ème} année) et séjourniez au moins 6 mois à Paris.

Dans le cadre du programme TEMPUS, nous avons proposé aux étudiants le Foyer Relais Accueil 21, rue des Malmaisons 75013 Paris (tél. 01 44 06 88 20 ou 01 44 06 88 27, fax. 01 44 24 08 42)

B. Votre future scolarité

Vous pourrez établir votre contrat d'études (Learning Agreement) à l'aide du programme des cours de l'université Paris IV en ligne sur le site Internet :

http://www.paris4.sorbonne.fr/article.php3?id_article=951

Le contrat d'étude pourra être ajusté sur place à l'aide de l'enseignant responsable du programme de votre discipline à Paris IV. Ce contrat d'études devra dès les premières semaines de votre séjour en France être approuvé par les responsables du programme de chaque université. Il indique le nombre de crédits ECTS de chaque module choisi (rappel : une année complète = 60 ECTS).

A l'issue de votre séjour en France vous obtiendrez un relevé de notes qui sera validé dans votre université d'origine.

A votre arrivée à Paris

Lorsque vous arriverez vous irez consulter les panneaux d'affichage du bureau F 364 ou F 366 où vous trouverez les dates des réunions d'information prévues à l'attention des étudiants arrivant dans le cadre d'échanges. Vous devez obligatoirement assister à l'une de ces réunions car c'est là que vous sera remis le dossier d'inscription et que l'on vous expliquera le déroulement de votre année universitaire à Paris 4.

La date d'arrivée souhaitable se situe entre mi - septembre et début octobre pour le 1^{er} semestre, et entre fin janvier et mi-février pour le 2nd semestre. (**Attention:** au delà du 1^{er} mars aucune carte d'étudiant ne sera délivrée).

Vous trouverez les dates des réunions sur les panneaux d'affichage des bureaux suivants :

Service des relations internationales

Bureau **F-364** ou **F-366**

Escalier F, 2^e™ étage

Galerie Richelieu

1, rue Victor Cousin, 75005 Paris

Tél. :00.33.(0)1.40.46.33.87

Fax. :00.33.(0)1.40.46.33.77

E-Mail : relations.internationales@paris4.sorbonne.fr

Les documents suivants sont indispensables pour obtenir la carte d'étudiant de Paris IV

(pensez à vous munir des originaux et **d'une photocopie**) :

- Carte d'étudiant de votre université d'origine indiquant le paiement des droits d'inscription valable pour l'année de votre séjour en France dans le cadre du programme
- Carte d'identité ou passeport
- 3 photographies d'identité
- Une attestation de la compagnie d'assurance à votre nom précisant que vous êtes assuré(e) pendant votre séjour en France ou Imprimé E111 ou E128 de la sécurité sociale

Enfin, vous pourrez prendre rendez-vous avec un enseignant coordonnateur, dans la discipline que vous aurez choisi d'étudier, et qui sera chargé :

- de vous orienter
- de fixer la liste des cours que vous suivrez, en accord avec le professeur de votre université d'origine et de vous indiquer la valeur ECTS des modules choisis
- de vous conseiller
- de vous remettre, en fin d'année, vos résultats et les *crédits* obtenus que vous pourrez faire valider dans votre université d'origine

Tutor du programme TEMPUS :

M.me Nora Buhks

Local project Assistant:

M.lle Svetlana Trouve (t.svetlana1@9online.fr)

Liste des bibliothèques

Bibliothèque Malesherbes :

108, boulevard Malesherbes, 75850 Paris Cedex 17 (Métro : Malesherbes ou Villier).

Tél : 01-43-18-41-78.

Responsable : Mme Isabelle NECTOUX

Ouverture : du lundi au vendredi, de 8h45 à 19h, le samedi de 9h à 13h.

Fonds : Langue et littérature françaises, allemandes, slaves, langues et littératures latines et grecques...

Services rendus : prêt à domicile, prêt entre bibliothèques, photocopieurs, lecteur-reproducteur de microfiches, consultation de cédéroms, consultation d'Internet en Libre-accès.

Bibliothèque Clignancourt :

2, rue Francis Croisset, 75018 Paris (Métro de Clignancourt)

Responsable : Mme Odile Grandet

Tél : 01-49-25-86-52.

Ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 19h.

Fonds : Histoire, géographie, philosophie, langues, littérature civilisations anglaises, nord-américaines, ibériques et latino-américaines.

Centre d'études slaves :

9, rue Michelet, 75006 Paris (Métro Luxembourg)

Directeur : Mr. Le professeur Pierre Gonneau.

Tél : 01-43-26-50-89.

Ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 18h.

La bibliothèque met à disposition des spécialistes un des fonds les plus riches de France dans la discipline. Elle participe au aux réseaux documentaires internationaux, notamment la bibliographie européenne des travaux sur l'ex-URSS et l'Europe de l'Est.

Ce centre propose aussi un grand nombre de conférences et colloques.

Autres bibliothèques :

**Bibliothèque nationale de France, 11 quai François Mauriac 75013 Paris
(Métro bibliothèque François Mitterrand)**

Tél : 01-53-79-53-79.

**Bibliothèque Inter-Universitaire Sainte- Geneviève, 10 place du Panthéon
75005 Paris (Métro Maubert - Mutualité)**

Tél : 01-44-41-97-50.

Adresses utiles :

Centre d'information et de documentation jeunesse (CIDJ) :

101, quai de Branly 75015 Paris

tél. 01 44 49 29 30 (Métro Bir-Hakeim)

Informations sur l'enseignement, les professions, la vie pratique, les loisirs...

Centre régional des œuvres universitaires et scolaires de Paris (CROUS) :

39, avenue Georges Bernanos 75231 Paris CEDEX 05 (Accueil-Information), RER : Port-Royal
tél. 01 40 51 55 55 / site Internet : www.crous-paris.fr

Les services du CROUS : logement, restaurants universitaires, centre médical, emplois temporaires, activités culturelles et sportives.